

Bruxelles, le 14 février 2022
(OR. fr)

6051/22
COR 1

TRANS 66
RELEX 150

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)/Conseil
N° doc. préc.:	ST 5833/1/22 REV 1
Objet:	Accord de haut niveau entre l'UE et des partenaires des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo*, République de Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie) pour l'adaptation de cartes indicatives des pays voisins au sens de l'article 49, paragraphe 6, du règlement (UE) n° 1315/2013 (règlement RTE-T) - Autorisation de négocier un instrument non-contraignant

Le document de référence mentionné dans le sujet et sous la note de bas de page n° 1 du document ST 6051/22 doit se lire comme suit :

ST 5833/1/22 REV 1.

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut du Kosovo, et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo